



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des correspondants locaux de presse - Aides Covid

Question écrite n° 43104

Texte de la question

Mme Sonia Krimi attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la situation des correspondants locaux de presse (CLP), précisément sur les différentes aides de l'État pour les accompagner durant la pandémie de la covid-19. Suite aux échanges avec le collectif national des correspondants locaux de presse (CNCLP), Mme la députée a constaté que très peu de CLP avaient perçu les aides destinées aux indépendants, catégorie à laquelle ces derniers appartiennent. Cette absence d'aide est notamment dû au flou juridique autour de leur statut. Par exemple, les CLP n'ont pas de numéro de SIRET qui leur permettrait de percevoir plus facilement ces aides. Malgré l'engagement du ministère pour y remédier, beaucoup disent n'avoir toujours pas reçu les aides dans le cadre du fonds de solidarité. Toujours dans le cadre de l'accompagnement de l'État aux différentes entreprises et secteurs durant cette pandémie, les fonds d'aides à la presse ont été attribués aux entreprises sans un contrôle strict sur son utilisation. Alors que cette aide avait aussi pour objectif de permettre l'amélioration de la situation économique et l'accompagnement des plus vulnérables, dont les CLP, ces derniers assurent n'avoir pas ou très peu bénéficié de cette aide. Mme la députée connaît l'attention particulière de Mme la ministre en faveur des CLP et sa vigilance pour accompagner de manière juste tous les secteurs d'activité. C'est pourquoi elle souhaite connaître si des mesures de compensation sont prévues afin de remédier à cette absence et blocage d'aides aux CLP.

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Krimi](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43104

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 décembre 2021](#), page 8772

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)